

Objet: Les mobilités dans notre programme municipal

Date: 26.02.2020 11:38

De: Eric Castelain

À: [christophe.desmet@droitauvelo.org](mailto:christophe.desmet@droitauvelo.org)

Bonjour,

En ce qui concerne le vélo, et sans présager des échanges de notre débat ce soir, nous avons l'intention de :

- créer de nouvelles pistes cyclables et notamment de raccorder entre elles celles qui ne le sont pas (ce qui est aujourd'hui aberrant)
- entretenir les voies cyclables aujourd'hui en état d'abandon (cf. près du cimetière central, en allant vers Nivelles)
- aménager le parc de la Scarpe en le prolongeant jusqu'à la Scarpe et en créant une voirie le long de ce parc, côté rue Barbusse, de manière à passer la rue de Valenciennes en sens unique avec une piste cyclable et en créant évidemment des voies cyclables dans le parc
- aménager les bords de Scarpe en permettant une circulation agréable en vélo le long de la rivière
- mettre en place un service de "vélo-bus" pour emmener en vélo (type "Rosalie") les enfants à l'école

De manière générale, l'intention est de développer fortement la culture du vélo à St-Amand et d'assurer la sécurité de la circulation à pied et à vélo en ville. Le constat actuel en la matière est malheureusement que l'usage du vélo dans notre ville est souvent très dangereux.

Evidemment, votre expertise nous serait précieuse et nous vous proposons de nous accompagner tout au long de la démarche, afin d'être certain que nos idées s'appliquent correctement et que leur mise en oeuvre soit bien adaptée aux usagers.

Cordialement

Eric CASTELAIN